



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 juin 2022 à 18h

2022/040

Présents : Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Bernard JOUCLA, Sébastien ABADIE, Michel DUHAMEL, Bruno CAZERES, Jean-Christophe MADELAINE, Dominique GAYE, Hélène FRANCES, Sandrine TREBUCQ, Ingrid BOUTARFA, Caroline ECORCHON, Jean-Baptiste MARTINEZ

Absents : Noémie DEUTSCH (procuration pour Michel DUHAMEL), Régine TOSON (pour Gisèle VINCENT), Jean TRILLE (pour Bernard JOUCLA), Bernard LHOSSAIN (pour Denis FEGNE), Stéphanie MARQUEZ (pour Dominique GAYE), Alexandre ARRIZABALAGA (pour Philippe SOULE-PERE), Juliette SALANNE (pour Hélène FRANCES), Laetitia CAZABAN, Serge ALMENDRO

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 9 juin 2022

**VALIDATION DE LA CONVENTION POUR L'AMENAGEMENT D'UN TOURNE-A-DROITE AVEC LE
CONSEIL DEPARTEMENTAL DES HAUTES-PYRENEES**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que le porteur de projet de la boulangerie ANGE souhaite aménager un accès commercial avec la création d'un tourne-à-droite afin de fluidifier le trafic venant de l'ouest sur la route départementale 817.

Le Conseil Départemental a rendu un avis favorable et propose d'élaborer une convention tripartite avec la SCI VEHUIAH (maître d'ouvrage de l'opération) et la commune d'Ibos.

Le porteur de projet est maître d'ouvrage de l'investissement et assure le financement des travaux d'aménagement.

La maintenance et l'entretien des dispositifs est à la charge de la commune (trottoirs, assainissement pluvial, signalisation, etc.).

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la convention pour l'aménagement d'un tourne-à-droite avec le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Compte tenu de la transmission

en Préfecture le.....17 JUIN 2022.....

de la publication le.....17 JUIN 2022.....

IBOS, le.....17 JUIN 2022.....

Le Maire,

Denis FEGNE

Le Maire,

Denis FEGNE

